

Gilles GLENAT
270, rte du SIGNAL
38750 ALPE d'HUEZ

Le 16 avril 2018

Mr le Commissaire Enquêteur,

Je suis favorable à cette DUP dans la mesure où les 4 réserves suivantes sont prise en compte :

- 1 - que les recommandations de la CLE soient traduites intégralement dans la DUP,
- 2 - que le quota d'eau du LAC BLANC destiné à la production de neige de culture soit quantifié AVANT le commencement de la campagne, soit dès fin OCTOBRE, en fonction de la jauge vérifiée du lac,
- 3 - que les hébergements touristiques privés, les hébergements pour saisonniers, les surélévations et extensions de bâtiments existants soient ajoutés.
- 4 - que l'évolution des besoins en eau pour la production de la neige, compte tenu du réchauffement climatique soient évalués, l'existence des glaciers du bassin versant étant comptées.

Par ailleurs si, dans le futur la réserve d'eau de l'HERPIE destinée initialement à la neige de culture est utilisée en cas de problème sur le LAC BLANC, il me paraît important de quantifier son « potentiel » par rapport au besoins des Communes, tant en quantité que sur la durée. Me semble-t-il et compte tenu de son remplissage uniquement estival cela risque d'être incompatible avec sa vocation initiale d'enneigement de la piste de Sarenne, stratégique et devenu indispensable en début de campagne, piste de ski produit d'appel et vitrine de Alpe d'Huez Grand Domaine SKI.

PRODUCTION DE NEIGE DE CULTURE

La Commune d'HUEZ est support de station de ski, la production de neige de culture est devenue, compte tenu du réchauffement climatique un élément indispensable à son économie.

De gros efforts financiers sont faits pour la production de neige de culture, compte tenu de l'enjeu économique, compris et subventionnés en cela massivement par la région AURA et le département de l'Isère.

Il me paraît important que l'eau destinée à la production de la neige ne soit pas la variable d'ajustement, car sans neige, pas de clients, pas d'occupation des nouveaux hébergements, donc pas de retombées économiques.....

Il me semble primordial, pour notre Commune, et globalement pour les stations de ski qui font le choix de produire massivement de la neige, de changer le paradigme, de mettre alors à minima au même niveau d'importance l'eau destinée à l'alimentation humaine que celle destinée à la production de neige :

- en minorant drastiquement la construction de lits nouveaux, le potentiel de « réchauffement » de lits pseudo-froid à HUEZ étant réel (par ex. les lits trouvés pour le festival de musique « TOMORROWLAND » en 2019),
- en prenant en compte l'évolution des besoins pour la production de neige,
- en intégrant enfin le réchauffement climatique (disparition à très court terme des réserves d'eau que représentent les glaciers du bassin versant).

Veuillez agréer, Mr le Commissaire Enquêteur, mes
respectueuses salutations

